

DE CLODION LE CHEVELU AU ROI SOLEIL

RÉVISEZ L'HISTOIRE DE FRANCE
À PARTIR DES SURNOMS
DES ROIS ET DES REINES

CÉDRIC LEMAGNENT



DE CLODION
LE CHEVELU
AU ROI SOLEIL

RÉVISEZ L'HISTOIRE DE FRANCE
À PARTIR DES SURNOMS
DES ROIS ET DES REINES

ARMAND COLIN

Direction artistique : Élisabeth Hébert

Composition : Nord Compo

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



©Armand Colin, 2020

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-62693-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*« Les titres ne sont que des surnoms
et tout surnom est un titre. »*

Thomas Paine

Sommaire

<i>Introduction</i>	11
---------------------------	----

Les Mérovingiens

(481 à 751)

Clodion le Chevelu	21
Clotaire l'Ancien/Clotaire le Jeune	27
Clovis II le Fainéant	33
Childebert III l'Adopté.....	37

Les Carolingiens

(751-987)

Pépin I ^{er} le Bref.....	41
Bertrade de Laon ou Berthe au grand pied.....	47
Charles I ^{er} dit « Charlemagne »	49
Louis I ^{er} le Débonnaire ou le Pieux	55
Charles II le Chauve.....	61
Louis II le Bègue	67
Charles le Gros.....	71
Charles III le Simple.....	75
Louis IV d'outre-mer	81
Louis V le Fainéant.....	85

Les Capétiens directs

(987-1328)

Hugues I ^{er} Capet	89
Robert II le Pieux	95
Louis VI le Gros	99
Louis VII le Jeune	103
Philippe II Auguste.....	109
Louis VIII le Lion	113
Louis IX ou Saint-Louis	117
Philippe III le Hardi.....	121
Philippe IV le Bel et Charle IV le Bel	125
Louis X le Hutin	131
Clémence de Hongrie l'Orpheline.....	135
Philippe V le Long	139

Les Valois

(1328-1589)

Philippe VI le bon Chrétien	145
Jeanne de Bourgogne la Boiteuse	149
Blanche de Navarre la belle Sagesse.....	151
Jean II le Bon	153
Charles V le Sage.....	157
Charles VI le Fol	161
Charles VII le Victorieux.....	167
Louis XI l'universelle Araigne	171

Sommaire

Charles VIII l’Affable	177
Louis XII le Père du peuple	181
Jeanne de France la Bienheureuse	185
Catherine de Médicis la Veuve noire.....	191
Louise de Lorraine la Reine blanche	195

Les Bourbons (1589-1792)

Henri IV le Grand.....	201
Marie de Médicis la grosse Banquière	207
Louis XIII le Juste	211
Anne d’Autriche, nom de code Chesnelle	215
Louis XIV le Roi Soleil.....	219
Louis XV le Bien-Aimé.....	223
Marie Leszcynska la bonne Reine	229
Marie-Antoinette l’Autrichienne, Madame déficit	231
<i>Conclusion</i>	237
<i>Bibliographie sommaire</i>	243

Avertissement

Nous avons conservé les citations et choisi de traduire celles qui pouvaient poser un problème de compréhension. De même, l'orthographe originelle a été également respectée.

Introduction



border l'histoire de France par le biais du surnom. Quelle drôle d'idée et qui cela va intéresser ?

Sous son air de sujet anodin, parfois coquin, un livre sur les surnoms des rois et des reines de France n'est pas saugrenu. Explication.

En 1889, le *Journal officiel de la Bastille et de la rue Saint Antoine* publie un supplément à deux sols. Ce petit bonus affiche de manière rétrospective le tableau de tous les hommes qui ont participé à la prise de la Bastille du 14 juillet 1789. Nom, prénom, profession et surnom sont demandés et mentionnés.

À la lecture de ce journal, nous faisons connaissance avec Benoît, dit *Delatre*, de Boudelot dit *Bajan*, de Cholet, dit *Bien-aimé* ou encore de Thurion, dit *De la Rosière*.

Des avocats, des négociants, des gaziers, des maçons, bref des gens d'horizons différents qui ont participé à ce moment historique. Un événement qui fait encore écho en 2018 avec le mouvement des Gilets jaunes.

Durant la Première Guerre mondiale, plus d'1,3 million de soldats français ont laissé en héritage leur sang, leur sacrifice et un surnom : les poilus.

C'est un fait, une évidence, la grande Histoire ne peut se construire sans la petite histoire, celle des sociétés, des hommes qui la composent, du moins-que-rien au plus riche d'entre nous. Un texte, une déclaration, un bon mot, une citation,

une expression, une décision, un concept, ou un surnom. Tout est histoire.

Ernest Lavisse considère que « l'histoire ne s'apprend pas par cœur, elle s'apprend par le cœur ». Le surnom en est une illustration.

Attribuer un surnom à quelqu'un est un acte fort qui peut relever de la passion amoureuse ou d'un moment politique. Le surnom désigne un atout, un défaut, un éloge, voire une flagornerie, une intimité rendue publique, une haine ou le dédain. Autant de facettes qui dans un temps X, marquent tellement l'esprit des contemporains ou des générations suivantes qu'elle en devient une identification, une âme, une histoire, un cœur. La boucle est bouclée.

Le surnom personnalise un être, il devient lui ou elle, le nom et le prénom s'effacent devant le surnom. Le Roi Soleil, la reine Margot, Poupou, le Vert Galant, la Pucelle ou Sissi sonnent comme une évidence quand on les prononce. Il en devient outrageant de préciser ce qui se cache derrière ce surnom.

Un surnom permet aussi pour les chroniqueurs, qui tentent de raconter l'histoire de la nation naissante à partir du XIII^e siècle, de faire une distinction entre tous ces Louis, ces Charles ou ces Henri. De démêler l'historique du mythologique, d'attribuer le bon fait au bon roi.

La rédaction des *Grandes Chroniques de France*, appelées aussi *Roman des Roys*, commandées par Louis IX à Primat en est le parfait exemple. Durant vingt-quatre ans, Primat, religieux de Saint-Denis, doit traduire, compiler et retranscrire plusieurs centaines d'années d'histoires racontées par Grégoire de Tours, Aimoin de Fleury, Suger, Richer et compagnie. Le surnom devient alors un précieux secours, tout comme la numérologie que Louis IX décide

d'organiser ou le rangement des tombes à Saint-Denis. L'œuvre de ce moine sera poursuivie par ses continuateurs jusqu'au xv^e siècle.

Au début du xx^e siècle, Jules Viard reprend ce travail phénoménal, y ajoute quelques annotations, identifie les sources car de « la partie la plus ancienne on n'a qu'une compilation, une œuvre de seconde ou de troisième main écrite souvent de longs siècles après les événements, on a au contraire, dans les parties postérieures, un récit, généralement fait par les contemporains ».

Ce qui vaut pour les Grands vaut aussi pour les plus faibles. Un article de Jean-Claude Sangoï publié en 1988 dans *Les Annales de démographie historique*, montre qu'à Ayen, au xviii^e siècle, 100 % des enfants mâles reprennent le prénom de leur parrain et 100 % des filles celui de leur marraine. Difficile de savoir qui est qui dans un village qui compte un peu plus de 950 habitants.

Un surnom, cela se crée, se transforme ou s'impose. Guillaume le Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre a fait le nécessaire pour gommer son premier surnom, Guillaume le bâtard, moins royal, mais surtout pas légitime quand on prétend monter sur le trône : « nous te saluons ô toi bâtard roi d'Angleterre ». Inconcevable.

Un surnom, c'est aussi quelque chose qui nous échappe et que l'on ne peut maîtriser. Caius Augustus Germanicus, nous est plus connu sous le nom de Caligula, qui vient du latin Caliga, petites sandales en français dans le texte.

Moins connu que le joueur d'allumettes qu'est Caligula, Charles de Vintimille. Ce marquis du Luc est surnommé toute sa vie « Demi-Louis » en raison de sa ressemblance avec Louis XV. Finalement à une époque où l'anagramme est un sport national, quand on est marquis du Luc, la catastrophe anatomique n'était pas bien loin.

Pour Alain Stoclet, « la source première du surnom, dans un cas comme dans l'autre est une méprise ». Un surnom tient bien souvent à peu de chose.

Mais finalement c'est quoi un surnom ?

Le surnom, selon la définition du dictionnaire est un « nom ajouté ou substitué ». Court mais précis. La réalité est plus ambiguë que cela.

Un surnom amical ou valorisant peut se transformer en moquerie que l'on appelle alors sobriquet. L'encyclopédie de 1751 en donne une belle définition : « sorte de surnom, ou épithète burlesque, qu'on donne plus souvent à quelqu'un pour le tourner en ridicule ». Jeanne la Boiteuse, Jean sans Terre, Barberousse, Charles le Mauvais, Louis le Gros, Marie de Médicis la grosse Banquière.

Un surnom peut aussi être hypocoristique. Dans ce cas de figure, il se love dans les draps de la tendresse, de la pensée affectueuse ou familiale d'un Pierrot, d'un frérot, d'un ma biche, mon cœur ou mamour.

Le surnom n'est pas une lubie de l'Ancien Régime. Il existe depuis les calendes grecques, enfin pour être plus précis depuis l'antiquité. L'usage du surnom nous provient de la Rome Antique, du IV^e siècle avant J.-C. Chaque aristocrate se voit attribuer un prénom, un nom de famille et un surnom. Le tout formant la *tria nomina*. Son usage héréditaire amène les législateurs romains à imposer que ce surnom ne puisse se transmettre qu'au fils aîné à compter de 240 avant J.-C. Il fallait bien penser aux archéologues qui auraient été incapables de s'y retrouver. Comme le classement des prénoms les plus populaires, il existait une récurrence des surnoms dans l'antiquité. Les Brutus (idiot), Scipio (bâton), Rufus (roux) ou Flavus (blond) sont légion sous Rome.

En 45 avant J.-C., ce *tria nomina* s'impose à toute la société libre qui va de l'affranchi à l'aristocrate.

Avec la chute de l'Empire, dans l'ancienne Gaule romaine en ce qui nous concerne, la population revient à l'usage d'un seul nom et cela ne pose souci à personne durant cinq siècles.

Au x^e siècle, nouveau changement et pas des moindres. Le nom se transforme en prénom et le surnom devient patronyme, donc nom de famille. Comme souvent l'idée démarre non pas de gauche à droite, mais bien de haut en bas. De l'aristocratie vers le peuple.

Le choix du surnom/patronyme se fait selon 4 critères établis :

Une spécificité physique : Lepetit, Legrand, Leborgne

Un lieu : Ducastel, Dujardin

Un métier : Lebarbier, Lemarchand

Un prénom : Jean, Jacques

Cette nouvelle pratique est définitivement actée par l'ordonnance de Villers-Cotterêts d'août 1539. 192 articles qui instaurent la rédaction de documents administratifs ou judiciaires en langue « maternelle françois » et la tenue d'un registre de baptêmes. Il est donc nécessaire de conserver *ad vitam aeternam* le même nom de famille que l'on va transmettre à ses enfants et petits-enfants. Lemagnent est donc un héritage de patois normand, *le magnen*, le marchand ambulante.

La loi du 6 fructidor de l'an II, soit le 23 août 1794, finalise le processus et stipule que chaque personne ne peut afficher et revendiquer que son nom et son prénom de naissance.

Malgré tout le surnom est un peu comme le titre d'une chanson de Renaud, il est « toujours vivant », y compris parmi les rois et les reines des Francs et de France, sujets de cet ouvrage.

Aborder l'histoire de France par le biais du surnom, c'est raconter l'histoire d'un homme ou d'une femme. C'est essayer de voir si après une vie passée à prendre des décisions majeures, déclarer des guerres ou des édits de tolérance, changer ou créer des lois, imposer une langue ou bâtir des châteaux somptueux, ce que l'histoire retiendra de vous. Que vous êtes un Grand ou une Madame Déficit ? Un Gros ou un Vieux ? Un Sage ou un Fol ?

Faire un livre sur les surnoms des rois et des reines de France, c'est aussi chercher à comprendre si cette attribution est méritée, galvaudée ou infondée. Et puis surtout quel est le petit malin, ou la petite maligne qui s'est amusé/e à coller une étiquette qui refuse de se détacher après toutes ces années ?

André Gide a écrit un jour : « Choisir, c'est renoncer. »

Le choix ici est de démarrer notre route des surnoms avec Clodion le Chevelu, roi des Francs saliens, père plausible de Mérovée. Pharamond fut pour un temps et quelques historiens désigné comme le premier roi des Francs. Au VIII^e siècle dans *Liber Historia*, c'est pourtant Clodion le Chevelu qui est reconnu comme premier roi, tandis que dans *Les augustes représentations des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XIV*, publié en 1690, eh bien tout est dans le titre.

De toute manière, Grégoire de Tours lui-même estime que « beaucoup de personnes ignorent quel fut le premier roi des Francs ». Merci Grégoire pour ton aide.

Comme il faut un début à toute chose, autant débiter par le broussailleux Clodion. Un début implique une fin. Louis XVI représente cette conclusion, car avec sa chute, c'est une forme de monarchie et de gouvernance qui se termine. Il y avait un avant et il y aura un après 1789.

L'histoire de France, entre Clodion le Chevelu et Louis XVI compte plus de 60 monarques. La moitié d'entre eux ont eu

un surnom officiel, resté dans les mémoires. Pas de déséquilibre entre les dynasties, l'usage du surnom reste un dénominateur commun. La seule différence est que pour les Mérovingiens il est tardif et pas contemporain.

Certains rois manqueront à l'appel de leur surnom.

Jean I^{er} le Posthume (1316). Ce fils de Louis X, avec moins de dix jours d'existence, a été écarté de la chronologie. Posthume car né après la mort de son père, qu'il rejoindra bien vite.

François étant le premier, il n'a pas souffert d'un besoin de distinction ou de comparaison par rapport à un Louis ou un Charles. Sans surnom officiel, François est tout de même appelé le « roi chevalier » à cause de son goût pour la tradition médiévale sur le plan militaire. François I^{er} se fait d'ailleurs adouber en armure par Bayard, le chevalier « sans peur et sans reproche ». Cette histoire du « roi chevalier » est imaginée par Symphorien Champier, auteur et médecin, afin de redorer le blason d'un roi retenu en captivité après la bataille de Pavie de 1525. François I^{er} est aussi surnommé le « père des lettres » par sa politique en faveur des arts qui s'illustre avec la venue, entre autres, de Léonard de Vinci en France.

Clovis, Dagobert, Lothaire, Thierry, Robert I^{er}, Philippe I^{er}, Henri II, Charles IX ne seront pas parmi nous dans cet ouvrage ou parfois évoqués dans le portrait d'un autre.

Alors comme il est dit dans la *Chanson de Marignan* de Clément Janequin :

« Sonnez, trompettes et clairons/
Pour réjouir les compagnons/
Bruyez bombardes et canons/
Donnez des horions/
Tous gentils et compagnons » : c'est le début du livre sur les surnoms !

Les Mérovingiens

(481 à 751)

Les Mérovingiens sont des Francs saliens bien visibles dans le viseur de l'Empire romain et qui tirent leur nom de Mérovée, dont les origines restent obscures. Il se dit en effet que Mérovée serait le fils d'un monstre marin et d'un dénommé Clodion. Nous pouvons émettre quelques doutes sur cette version, ne serait-ce que sur un plan technique.

Le premier roi mérovingien revendiqué comme tel est Childéric qui en 460 règne sur Tournai, au nord de l'Empire romain. En 476, le dernier empereur, Romulus Augustule est déposé par Odoacre et c'est la grande braderie territoriale. Clovis (481-511) en profite quelques années plus tard pour réunifier les 5 royaumes et donc la terre du milieu, en faisant le vide autour de lui. Ennemis et famille un peu encombrante sont remerciés, on ne garde que les quatre enfants.

Les rois mérovingiens tiennent leur autorité de leur longue chevelure, mais aussi et surtout des victoires acquises sur les champs de bataille. Ces succès sont aussi synonymes d'accumulations de trésors qu'ils utilisent avec intelligence pour effectuer des dons ou acheter la fidélité des hommes. L'argent est déjà au cœur d'un système encore utilisé par certains élus, le clientélisme.

Les rois mérovingiens tirent aussi des revenus de leurs domaines et disposent de plusieurs palais où officiers, leudes et comtes assurent le lien avec le tissu local.

À la mort d'un roi, le domaine est divisé en sous-domaine, ce qui a tendance à mettre le bazar entre frangins qui n'ont qu'un seul but, réunifier le magot du paternel et proclamer « I've Got the power ».

La Gaule mérovingienne, c'est aussi un vaste essor économique dans le Nord et des épidémies de peste à répétition dans le Sud. Pour une fois que le Nord a quelques menus avantages sur le Sud...

L'apogée des Mérovingiens se fait sous le règne de Dagobert I^{er} (623-639) avant l'amorce d'une lente chute qui profite aux maires de palais d'Austrasie. Les fameux vizirs qui veulent être à la place des califes.

Éginhard, biographe de Charlemagne, qui est tout sauf neutre dans cette affaire, dresse un portrait peu élogieux du roi mérovingien qui « allait dans un char tiré par des bœufs sous le joug et conduit à la manière rustique par un bouvier ». Le dénigrement se poursuit bien plus tard avec Jules Michelet qui écrit dans son *Histoire de France* : « Il semble que ce soit une espèce d'hommes particulière. Tout Mérovingien est père à quinze ans et caduc à trente. »

Pour la réhabilitation historique, il faudra encore attendre un peu.